

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 7

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA GRUYÈRE

Bulle, le 1^{er} juin 1885.

Le corps enseignant primaire de la Gruyère a eu sa conférence générale à Bulle le 28 mai écoulé. Cette séance a revêtu un caractère spécial de solennité, grâce à la présence de M. le Directeur de l'Instruction publique et de MM. les inspecteurs Gapany, Tschopp, Villard et Crausaz, qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation de M. l'inspecteur Progin. M. Duc, instituteur à Châtel-Saint-Denis, et M^l^c Thérésia Villard, institutrice dans la même localité, se trouvaient aussi au milieu de nous.

La séance était convoquée pour 9 heures, et, bon exemple à noter, pas un seul retard n'est constaté au moment de l'appel : les instituteurs de la Gruyère savent que M. Progin exige des autres l'exacitude dont il donne l'exemple.

Un chant ouvre la conférence. La société de chant des instituteurs de la Gruyère est fortement constituée et elle a énormément travaillé sous la direction de M. le professeur Seeberger, dont la réputation n'est plus à faire.

M. le directeur Schaller veut bien accepter la présidence d'honneur de la réunion, et, en cette qualité, il adressa à l'assemblée quelques paroles chaleureuses, exprimant la satisfaction qu'il éprouve de se trouver au milieu du corps enseignant de la Gruyère et faisant les vœux pour le succès des travaux de la conférence.

M. l'inspecteur Progin fait un rapport sommaire sur la marche des écoles du district. Il constate des progrès sur toutes les branches et dans toutes les écoles, à l'exception de 7 de ces dernières qui sont restées stationnaires. Les parties faibles sont toujours la composition française, l'écriture et le calcul écrit. Ces branches ne prospèrent que grâce à l'énergie, à l'inébranlable volonté des maîtres ; là où l'instituteur ne sait pas vouloir, rien ne progresse. La partie éducative, tenue, politesse, ordre, propreté, est aussi signalée comme méritant encore du soin, des efforts et aussi l'exemple spécial des maîtres.

Trois leçons pratiques étaient prévues au programme, une de calcul écrit, une de composition et une de chant. Des élèves des écoles primaires de Bulle avaient été convoqués pour ces épreuves.

Une discussion bien nourrie s'engage à la suite de ces leçons. A propos du calcul écrit, on fait ressortir le défaut que l'on a chez nous de ne pas exiger assez d'ordre dans la solution écrite des problèmes. Il faut que les opérations écrites rendent en abrégé, mais bien clairement, toute la suite du raisonnement à faire pour arriver à la réponse. On doit aussi, même en calcul, soigner l'écriture et la formation des chiffres.

La leçon de composition comprenait l'exposé d'un sujet et la

rédaction d'un canevas. Il s'est fait jour à ce propos bien des divergences et ce n'est pas étonnant : la nature du sujet, la force des élèves, le cours auquel ils appartiennent, la facilité plus ou moins grande qu'a le maître de s'exprimer, bien d'autres circonstances sont de nature à modifier la méthode à suivre. L'essentiel est d'exciter les élèves au travail, de provoquer leur spontanéité dans la recherche des idées, puis d'exiger un soin minutieux quant à l'orthographe, à la tenue et à l'écriture. Encore ici, les maîtres qui *savent assez* et qui *veulent beaucoup* obtiennent tout ce qu'on peut raisonnablement exiger.

La leçon de chant donnée conformément aux directions contenues dans le *Guide du maître* de M. Horner a fait ressortir l'excellence de cette méthode.

Un instituteur du district avait fait un travail sur le syllabaire analytico-synthétique, travail relatant les impressions d'un maître qui avait entrepris de ce syllabaire une application sérieuse couronnée d'un plein succès. C'est une chose parfaitement acquise désormais qu'avec la nouvelle méthode de lecture les commençants mettent six mois au maximum pour arriver à bien lire et à écrire d'une manière passable. On a manifesté le désir de voir imprimer les tableaux accompagnant le syllabaire en caractères beaucoup plus grands.

Il ne restait à M. l'inspecteur de la Gruyère que quelques minutes pour donner de nouvelles indications sur la tenue des registres, des listes d'absences et des carnets de notes, de manière à rendre le tout bien conforme aux prescriptions de la nouvelle loi, puis pour dire comment devait se faire l'école d'été, école longtemps négligée dans maintes localités.

L'examen des travaux écrits recueillis dans les écoles du district, lors des visites du printemps, termina la conférence, qui avait duré quatre heures.

Je voudrais pouvoir dire quelques mots du banquet qui réunit tous les membres de la conférence à l'Hôtel-de-Ville. Mais mon compte-rendu, bien pâle et incomplet pourtant, est déjà trop long et je dois me contenter de constater que jamais banquet n'a été ni plus animé, ni plus empreint de franche cordialité. Le discours de M. le directeur Schaller a été vivement applaudi et les productions de la société de chant se sont répétées à la grande joie de toute l'assistance.

L'impression particulière qui nous reste de cette belle journée, c'est que l'entente existe pleinement soit entre la Direction de l'Instruction publique et les inspecteurs, soit parmi les inspecteurs entre eux. Donc, unité de direction en tout désormais et c'est ce qu'il nous faut.

H. C.

